II

ARRUNS L'ÉTRUSQUE ET L'ENTRÉE DES GAULOIS EN ITALIE

PAR GÉRARD SALAMON
Professeur au Lycée Molière
71, rue du Ranelagh, 75016 Paris

SOMMAIRE. — **Arruns l'Étrusque** *est considéré par une partie des historiens anciens comme le responsable de* **l'entrée des Gaulois en Italie** *et de* **l'attaque de Clusium.** *Comme celle-ci est, selon la tradition, à l'origine de* **la prise de Rome par les Gaulois,** *la « fable d'Arruns » mérite une attention particulière. A notre avis, elle a pris naissance à Rome et pas en Étrurie et elle a pour rôle, en dévalorisant conjointement Gaulois et Étrusques, de* **limiter la responsabilité des Romains** *eux-mêmes dans le désastre qu'ils subissent.*

EPITOME. — *Quidam scriptores antiqui Arruntem Tuscum Gallorum in Italiam transitus Clusiique oppugnationis pro causa habent. Quae cum Romae captae — sic est traditum — origo sit, Arruntis fabula in primis cognitione digna est. Quae fabula, nostra quidem sententia, non a Tuscis sed a Romanis orta est et, Gallis una cum Etruscis deprimendis, pertinet ut cladis acceptae culpa minus in Romanis ipsis sit.*

L'histoire de la prise de Rome par les Gaulois reste, parmi les questions que posent les deux premiers siècles de la République, l'une des plus controversées. La raison en est que l'essentiel de notre documentation sur l'événement est constitué par la tradition annalistique[1] et que celle-ci fait l'objet depuis le début du siècle de remises en cause souvent radicales. De nombreux savants ont ainsi contesté jusqu'aux fondements mêmes du récit antique, comme le fait que les assaillants fussent bien des Gaulois[2] ou que la ville de Clusium dont il est question dans nos textes fût bien située en Étrurie[3]. De façon générale, l'épisode

1. Les principaux textes, que nous utiliserons largement dans la suite de notre travail, sont les suivants : Tite-Live, *Histoire romaine*, V, 33 sqq. — Polybe, *Histoires*, I, 6 ; II, 17 sqq. ; II, 25. — Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, XIV, 113 sqq. — Plutarque, *Camille*, 15 sqq. — Denys d'Halicarnasse. *Antiquités romaines*, XIII, 7 sqq. — Appien, *Histoire romaine*, IV (i-e *Celtica*) fr. 2 à 8. — Justin, *Histoires philippiques*, XX, 5, 7.

2. J. GAGÉ, pense ainsi à une attaque de Rome par des Ombriens, les Camertes. Voir : *Les Gaulois à Clusium? Essai sur le probable mouvement de sécession de « Camertes » en Étrurie centrale et méridionale (vers le début du IV^e s. avant J.-C.) et sur la formation de « clientèles » de clans romains (les Fabii et leurs rivaux)*, dans la *Revue Historique*, 253, 1975, p. 5-33.

3. G. RADKE, *R. E.*, supplément 9, *sv. Umbri*, développe ainsi l'idée de l'existence d'une autre Clusium située en Ombrie et qui serait le lieu réel des événements de 390.

clusinien est d'ailleurs l'un des plus fortement mis en doute, soit que l'on considère qu'il est le résultat d'une anticipation de l'historiographie romaine par référence aux événements du IIIe siècle[4] soit que l'on refuse d'y voir la cause directe de la prise de Rome, comme le fait J. HEURGON, pour qui cette ville a été, en réalité, victime d'un conflit entre son alliée Caere et Syracuse, elle-même alliée des Gaulois[5].

Une telle approche du problème, visant, à travers la critique des sources littéraires, à retrouver la « vérité historique », ne nous paraît pas avoir apporté les résultats escomptés[6], et aucune des hypothèses avancées n'a fait l'unanimité parmi les spécialistes. Les travaux de G. RADKE ou de J. GAGÉ n'ont ainsi guère rencontré d'échos tandis que la thèse de l'anticipation pure et simple de l'épisode clusinien, qui reposait essentiellement sur l'idée que Rome était trop éloignée de Clusium pour pouvoir au IVe siècle être concernée par ce qui s'y passait[7], a été abondamment critiquée[8] puis abandonnée par ceux-là mêmes qui l'avaient défendue[9]. La thèse de J. HEURGON suscite, quant à elle, de graves difficultés chronologiques[10] puisque le texte de Justin[11] sur lequel elle s'appuie pour postuler une alliance entre Gaulois et Syracusains présente celle-ci comme postérieure à la prise de Rome dont elle est une conséquence.

La tradition antique est, de son côté, unanime quant aux grandes lignes de l'épisode : la date, à quelques années près ; les forces en présence, Gaulois, Étrusques et Romains ; l'implication de la ville de Clusium ; le résultat, la prise de Rome par les Gaulois. Plutôt donc que

4. C'est la thèse défendue en particulier par J. WOLSKI, *La prise de Rome par les Celtes et la formation de l'annalistique romaine*, dans *Historia*, 5, 1956, p. 24-52 et par R. M. OGILVIE, *Commentary on Livy, books 1-5*, Oxford, 1970 (2e éd.), p. 699 sqq.

5. J. HEURGON, *Rome et la Méditerranée occidentale jusqu'aux guerres puniques*, Paris, 1969, p. 299-300. Cette thèse a récemment été reprise par R. M. OGILVIE, *Early Rome and the Etruscans*, Glasgow, 1976, p. 164.

6. J. POUCET dans *Les origines de Rome*, Bruxelles, 1985, p. 35-70, a récemment fort bien montré, il est vrai pour une période antérieure à celle qui nous occupe, les limites de ce qu'il nomme « l'approche historicisante ».

7. Voir R. M. OGILVIE, *Commentary on Livy...*, p. 699. « Above all, Clusium is too far away from Rome to have been of any concern in 390. » C'est la même raison qui conduisait déjà L. PARETI (*Studi minori di storia antica*, Rome, 1958) à proposer pour la cité étrusque un site beaucoup plus méridional que le Val di Chiana.

8. L'essentiel des arguments, et en particulier la facilité des communications fluviales entre Clusium et Rome, se trouve chez J. BAYET, *Appendice critique à l'édition du livre V de Tite-Live*, Paris, 1969, p. 119 Des remarques similaires se trouvent chez H. H. SCULLARD, *The Etruscan cities and Rome*, Ithaca, New York, 1967, p. 151-153. Enfin, A. ALFÖLDY, *Early Rome and the Latins*, Ann Arbor, 1963, p. 337 sqq. considère quant à lui que les rapports entre les deux cités instaurés du temps de Porsenna, n'ont jamais cessé.

9. C'est ainsi que R. M. OGILVIE, *Early Rome and the Etruscans*, p. 163, a finalement admis, la possibilité de rapports entre Rome et Clusium au IVe siècle.

10. J. HEURGON, *op. cit.*, p. 299, est d'ailleurs le premier à reconnaître que « la chronologie des détails demeure discutée ».

11. Justin, *Histoires Philippiques*, XX, 5, 4-6 : *Sed Dionysium gerentem bellum legati Gallorum, qui ante menses Romam incenderant, societatem amicitiamque petentes adeunt...*

de chercher, à tout prix, à remettre en cause le récit annalistique[12], nous avons choisi de l'interroger non pas tant sur ce qu'il contient d'histoire réelle que sur ce que, au-delà de toute appréciation sur sa valeur proprement historique, il révèle des constructions idéologiques qui ont été faites par les Romains à propos de leur passé.

Dans cette optique, il nous semble que, vu l'importance de l'événement dans l'histoire de la ville et la marque qu'il a laissée dans la mentalité romaine[13], une des principales questions — si ce n'est la principale — a dû être, pour les historiens antiques, d'expliquer c'est-à-dire d'établir les responsabilités dans le désastre. Et puisque, pour eux, l'origine de la prise de Rome se trouve à Clusium, c'est tout d'abord à l'attaque de cette ville au début du IV^e^ siècle par les Gaulois qu'il leur fallait trouver une justification.

L'histoire d'Arruns répond très précisément à cette préoccupation, mais, loin de participer, comme les éléments que nous avons rappelés plus haut, de l'unité fondamentale de la tradition, elle est au contraire en concurrence, dans nos sources[14], avec un grand nombre d'autres explications : elle ne peut donc, nous semble-t-il, être analysée indépendamment de l'ensemble auquel elle appartient et à l'intérieur duquel chaque tradition ne prend tout son sens que par les rapports dialectiques qu'elle entretient avec les autres. C'est, par conséquent, dans ce cadre que nous essaierons de préciser tout d'abord les mécanismes de sa formation et de son évolution, puis son contenu idéologique et, avec la prudence qui s'impose, le rôle qu'a pu jouer Fabius Pictor dans l'élaboration de la tradition annalistique de la prise de Rome. Mais, puisque la question a été abondamment étudiée par les historiens modernes et a provoqué des prises de position souvent en tous points contradictoires, nous voudrions en premier lieu rappeler brièvement les grandes lignes du débat.

1. — *État de la critique.*

L'histoire d'Arruns apparaît dans les textes anciens sous la forme d'un épisode typiquement romanesque dont l'intrigue pourrait se

12. La tradition annalistique des événements de Clusium vient d'être réhabilitée par M. Torelli, *Storia degli Etruschi*, Rome, 1981, p. 217 sqq. Sans aller aussi loin que le savant italien, nous ne voyons pour notre part aucune raison décisive de ne pas faire crédit à nos sources, au moins pour ce qui concerne les données de base que nous avons définies.

13. L'on peut rappeler à ce propos la phrase de Th. Mommsen, *Histoire romaine*, 2, 4, que nous citons d'après l'édition établie par C. Nicolet, Paris 1985, p. 246-247 « ... toutes ces circonstances de la terrible invasion de la ville, conservées dans le souvenir des contemporains, sont allées de même frapper l'imagination des peuples des temps postérieurs : et nous avons peine à nous dire que deux mille ans déjà se sont passés, depuis le jour où les oies historiques du Capitole se montrèrent gardiennes plus vigilantes que la garnison apostée pour le défendre. »

14. Le texte de Tite-Live, que nous étudierons plus loin en détail, est une parfaite illustration de cet état de faits.

résumer comme suit[15] : Arruns a servi de tuteur à un jeune noble, Lucumon, et a rempli sa tâche avec une grande probité ; pourtant Lucumon, devenu adulte, a séduit la femme de son tuteur ; ce dernier, qui est dans l'impossibilité de faire condamner le coupable parce qu'il est de haute naissance, en conçoit envers ses concitoyens une telle colère qu'il fait appel aux Gaulois pour le venger ; c'est lui qui, en leur faisant découvrir le vin[16] dont ils ignoraient jusqu'alors l'existence, les amène à envahir l'Italie, leur sert de guide dans la traversée des Alpes et les conduit devant Clusium dont il est originaire.

Tel qu'il est, le récit est unanimement qualifié de fable[17] par les érudits modernes. C'est pourquoi leurs commentaires ont essentiellement porté sur deux questions, le plus souvent abordées conjointement.

Il s'agissait tout d'abord de retrouver la vérité historique qui avait servi de base à la construction romanesque que nous livrent nos sources, et l'on pourrait répartir les réponses à cette question en deux grands ensembles.

— Dans le premier on trouve tous ceux qui voient dans l'histoire d'Arruns, comme J. GAGÉ[18], J. HEURGON[19] ou M. TORELLI[20] — quoique d'une façon plus ou moins nette et avec des différences d'interprétation sensibles[21] — le rappel d'un conflit politique interne à Clusium. Lors de ce conflit un des partis, représenté symboliquement par son chef Arruns, aurait fait appel à des Gaulois, peut-être simplement en les utilisant comme mercenaires[22].

— Dans le second groupe se trouvent les critiques qui, tels R. M. OGILVIE[23], J. BAYET[24], ou W. V. HARRIS[25] ne voient dans l'histoire d'Arruns

15. Nous suivons ici le récit fait par Denys d'Halicarnasse, XIII, 10-11, car c'est le plus détaillé. Il existe cependant, entre les différentes versions de l'épisode, des différences sensibles sur lesquelles nous reviendrons (cf. *infra*, 2. Les explications anciennes de l'entrée des Gaulois en Italie).

16. D'après Denys, XIII, 11, 1, Arruns (nous reviendrons sur ce point) fait aussi découvrir aux Gaulois l'huile d'olive.

17. Ainsi J. BAYET, *Appendice critique à l'édition du livre V*, p. 157, parle de « l'anecdote folklorique et discrètement érotique (*sic*) d'Arruns de Clusium », tandis que A. ALFÖLDY, *Early Rome and the Latins*, p. 157-158, qualifie l'épisode de « frivolous story ». R. M. OGILVIE, *A commentary on Livy...*, p. 699, écrit : « In truth the story is a romantic explanation, typical of the hellenistic age... there can be little historical truth in it ». De même chez M. TORELLI, *Storia degli Etruschi*, p. 217 : « Senza tenere ovviamente conto di questi dettagli romanzeschi... ».

18. J. GAGÉ, *Les Gaulois à Clusium?* ..., p. 13-14.

19. J. HEURGON, *Rome et la Méditerranée occidentale...*, p. 297-298.

20. M. TORELLI, *Storia degli Etruschi*, p. 217.

21. C'est ainsi que J. GAGÉ pense à un conflit « social et de droit privé, civil ou semi-familial », tandis que J. HEURGON et M. TORELLI y voient plus volontiers les conséquences de troubles révolutionnaires.

22. L'emploi de mercenaires gaulois par les Étrusques n'a d'ailleurs en lui-même rien d'impossible au IV^e^ siècle, et même avant. Voir sur ce point M. TORELLI, *op. cit.*, p. 213.

23. R. M. OGILVIE, *Commentary on Livy...*, p. 699-700.

24. J. BAYET, *op. cit.*, p. 157-158.

25. W. V. HARRIS, *Rome in Etruria and Umbria*, Oxford, 1971, p. 19.

que l'évocation, sous forme romanesque, d'un motif d'ordre très général, dont le commerce du vin pourrait être un des éléments initiaux et qui ne se serait en tout cas fixé à Clusium que sous l'action de l'annalistique récente[26].

Il s'agissait ensuite de définir l'origine de l'épisode d'Arruns, et là encore, les critiques se sont partagés.

— D'après J. HEURGON[27], l'histoire est, sans aucun doute, d'origine étrusque et aurait été incorporée, déjà sous sa forme romanesque[28], à l'histoire romaine par un annaliste, peut-être Caton chez lequel on en trouve la première attestation dans un fragment des *Origines*[29], peut-être un annaliste antérieur, qui l'aurait trouvée dans un original clusinien. De son côté, et même s'il n'exclut pas une intervention romaine, J. GAGÉ croit lui aussi à une origine étrusque de l'épisode d'Arruns[30].

— Une telle position est cependant contestée par une majorité d'autres critiques qui, tels R. M. OGILVIE[31], W. V. HARRIS[32] et A. ALFÖLDY[33] y voient une création proprement romaine mettant en scène des Étrusques de comédie, aux noms et aux attitudes convenus, et dont, si l'on en croit A. ALFÖLDY[34], le responsable pourrait être Fabius Pictor.

Nous aimerions réserver, pour l'instant tout au moins, notre appréciation sur les deux points soulevés par la critique et aborder l'étude de l'épisode selon la méthode que nous avons définie plus haut. C'est pourquoi nous essaierons, afin de mieux cerner la signification et la portée de l'histoire d'Arruns, de définir la place exacte, donc le rôle, qui lui sont dévolus, tout d'abord dans l'ensemble des explications de l'arrivée des Gaulois en Italie, puis dans l'économie générale des différents récits où elle apparaît.

26. Pour le détail des arguments, nous nous permettons de renvoyer le lecteur à la démonstration de J. BAYET, *op. cit.*, *ibid.*

27. J. HEURGON, *La vie quotidienne chez les Étrusques*, Paris, 1961 (1re édit.), p. 310-311.

28. C'est précisément cet aspect romanesque qui constitue, pour J. HEURGON, *ibid.*, la preuve de l'origine étrusque de l'épisode.

29. Caton, *Origines*, livre II fr. 36 = Aulu-Gelle, *Nuits Attiques*, XVII, 13, 4. L'histoire d'Arruns a été reconnue dans ce passage par A. WAGENER, *M. Porcii Catonis originum fragmenta...*, Bonn, 1849. Son opinion n'a jamais été remise en cause. Voir sur ce point W. V. HARRIS, *Rome in Etruria and Umbria*, p. 19.

30. J. GAGÉ, *Les Gaulois à Clusium...?*, p. 13-14, considère en effet comme « *a priori* probable une interférence de Fabius Pictor... en une histoire qui concernait directement les Fabii ».

31. R. M. OGILVIE, *Commentary on Livy...*, p. 699-700.

32. W. V. HARRIS, *op. cit.*, p. 19, auquel nous renvoyons pour le détail des arguments, s'appuie en partie sur les remarques de R. M. OGILVIE.

33. A. ALFÖLDY, *Early Rome and the Latins*, p. 157-158.

34. A. ALFÖLDY, *ibid.*, voit dans l'épisode la marque de Fabius Pictor, sans exclure cependant totalement la possibilité d'une source grecque plus ancienne : « ... the idea that the thirst for revenge of a deceived husband should release such a disaster fits well into the frame of the mind of the first writer of Roman history ».

2. — *Les explications anciennes de l'arrivée des Gaulois en Italie.*

Il nous faut, avant toutes choses, rappeler que le personnage d'Arruns n'est pas présent chez tous les auteurs de notre *corpus*, loin s'en faut. Polybe, Diodore, Appien, et Justin (*i.-e.* Trogue Pompée) n'en font pas mention. Il est bien entendu impossible de savoir si ces historiens ignoraient la tradition impliquant Arruns ou bien si, la connaissant, ils l'ont rejetée[35]. Remarquons simplement que chacun des quatre auteurs donne une raison différente aux mouvements des Gaulois. Pour Polybe il s'agit de la convoitise devant les beautés de l'Italie[36] : ... Κελτοὶ καὶ περὶ τὸ κάλλος τῆς χώρας ὀφθαλμιάσαντες, ἐκ μικρᾶς προφάσεως μεγάλῃ στρατιᾷ παραδόξως ἐπελθόντες... Pour Appien c'est une question de surpopulation[37] : ... τῆς γῆς τῶν Κελτῶν οὐκ ἀρκούσης αὐτοῖς διὰ τὸ πλῆθος. Diodore ne donne aucune raison au début des invasions gauloises de l'Italie mais explique l'attaque de Clusium par le fait que les Sénons ne supportent pas la chaleur de la région d'Italie qui leur a été attribuée après la conquête[38] : Ὄντος δ' αὐτοῦ καυματώδους, δυσθετοῦντες ἔσπευδον μετοικῆσαι, καὶ τοὺς νεωτέρους καθοπλίσαντες ἀπέστειλαν ζητεῖν ἐν ᾗ κατοικήσουσιν. Enfin, Justin[39] invoque des dissensions internes : *His autem Gallis causa in Italiam ueniendi sedesque nouas quaerendi, intestina discordia et assiduae domi dissensiones fuere : quarum taedio cum in Italiam uenissent...* Une telle diversité prouve qu'il existait, pour l'arrivée des Gaulois en Italie, un assez grand nombre d'explications dans lesquelles Arruns n'intervenait pas, d'autant qu'il faut y ajouter celle que donne Tite-Live dans le célèbre *excursus* sur les Gaulois[40] et qui est d'autant plus intéressante pour nous que l'historien latin l'oppose à l'histoire d'Arruns qu'il connaît mais récuse[41] : au VI^e^ siècle, le roi gaulois Ambigat, qui craint pour

35. La question a été en particulier posée à propos de Polybe. J. HEURGON, *La vie quotidienne chez les Étrusques*, p. 311, pense que l'historien grec connaît l'histoire d'Arruns mais que « trop sérieux pour rapporter de telles balivernes, celui-ci n'y fait qu'une allusion dédaigneuse qui trahit la connaissance qu'il en avait » dans l'expression : ἐκ μικρᾶς προφάσεως. Mais cette expression nous semble, au contraire, beaucoup trop peu précise pour que l'on puisse affirmer qu'il s'agit là d'une allusion à l'histoire d'Arruns.

36. Polybe, II, 17, 3.

37. Appien, *Celtica*, fr. 2. La surpopulation — et son corollaire le manque de terres — est l'explication habituelle chez Appien des phénomènes migratoires, mais c'est aussi celle que l'on trouve le plus fréquemment à propos des Gaulois dans l'épisode qui nous occupe. Ainsi chez Plutarque, *Camille*, 15, 1 et 17, 3, Tite-Live, V, 34, 3, ou Justin, *Histoires Philippiques*, XXIV, 4, 1, bien que chez ces auteurs elle ne soit pas la seule proposée.

38. Diodore, XIV, 113, 3.

39. Justin, XX, 5, 7.

40. Tite-Live, V, 33, 4-V, 35, 3.

41. Il suffit, pour s'en convaincre, d'opposer les expressions qui introduisent chacun des deux développements : *traditur fama* pour l'histoire d'Arruns, *satis constat* pour l'*excursus*. Nous analysons de façon détaillée les raisons pour lesquelles, à notre sens, Tite-Live refuse d'accorder du crédit à l'histoire d'Arruns ainsi que les différents problèmes que pose l'*excursus* en tant que tel dans un article à paraître, *La responsabilité des Fabii dans la prise de Rome par les Gaulois*, auquel nous nous permettons de renvoyer le lecteur.

l'unité et la prospérité de son royaume en raison de son grand âge et de la surpopulation, organise une grande entreprise de colonisation qui ne concerne d'ailleurs pas seulement l'Italie[42]. L'arrivée des Gaulois devant Clusium n'est que l'aboutissement de ce processus qui conduit les nouveaux arrivants toujours plus profondément en Italie jusqu'au moment où les derniers, les Sénons, se trouvent directement au contact du territoire clusinien[43].

L'histoire d'Arruns se trouve en revanche chez Denys[44] qui nous en présente la version la plus détaillée, chez Tite-Live[45] et enfin chez Plutarque[46]. Il s'agit, cela n'est pas douteux, de la même tradition chez les trois historiens, mais les traits en sont cependant moins fixés qu'il n'y paraît à première vue, comme l'a déjà très bien fait remarquer J. Bayet[47]. Tite-Live, par exemple, n'exclut pas que le personnage central de l'épisode puisse ne pas s'appeler Arruns[48] : *Equidem haud abnuerim Clusium Gallos ab Arrunte seu quo alio Clusino adductos.* Denys, assez curieusement, attend la dernière phrase de son récit[49] pour préciser qu'Arruns est clusinien : il y est comme obligé pour justifier l'aberration géographique imposée par la tradition qu'il suit et selon laquelle Clusium aurait été la première ville attaquée par des Gaulois venus de Gaule après leur entrée en Italie. Nous avons cependant affaire chez Tite-Live comme chez Denys à un personnage du début du IVe siècle, puisqu'il cause l'attaque de Clusium qui prélude elle-même à celle de Rome. Chez Plutarque, en revanche, l'histoire d'Arruns, tout en étant très proche dans les détails de ce qu'elle est chez Tite-Live, se situe, non pas dans le récit des événements de Clusium, mais dans le cadre d'un long rappel historique[50] des mouvements des Gaulois jusqu'à l'invasion de la plaine padane, laquelle s'est elle-même produite, tient à préciser l'historien en guise de conclusion[51], longtemps avant l'attaque de Clusium : Ἀλλὰ ταῦτα μὲν ἐπράχθη συχνῷ τινι χρόνῳ πρότερον. Il est impossible de préciser quand Arruns est censé avoir vécu d'après Plutarque lequel ne fournit pas d'autre indication chronologique plus précise : mais, en tout cas, c'est bien avant le IVe siècle, et le personnage n'est évidemment pas clusinien.

42. Tite-Live, V, 34, 3-4 : *Ambigatus, magno natu ipse, iam exonerare praegrauante turba regnum cupiens, Bellouesum ac Segouesum sororis filios impigros iuuenes missurum se esse in quas di dedissent auguriis sedes ostendit (...) Tum Segoueso sortibus dati Hercynei saltus; Bellouesо haud paulo laetiorem in Italiam uiam di dabant.*
43. Tite-Live, V, 35, 1-3.
44. Denys d'Halicarnasse, XIII, 10-11.
45. Tite-Live, V, 33, 2-4.
46. Plutarque, *Camille*, 15, 4-6.
47. J. Bayet, *Appendice critique à l'édition du livre V de Tite-Live*, p. 157.
48. Tite-Live, V, 33, 4.
49. Denys d'Halicarnasse, XIII, 11, 2.
50. Plutarque, *Camille*, 15-16.
51. Plutarque, *Camille*, 16, 3.

Mais il existe, entre les trois versions de l'histoire d'Arruns, une autre différence sur laquelle nous aimerions attirer l'attention, car, bien qu'elle paraisse ne concerner qu'un détail sans grande conséquence — la nature exacte des produits qu'Arruns fait découvrir aux Gaulois et qui provoquent donc l'invasion de l'Italie — elle est, nous semble-t-il, assez significative pour éclairer l'ensemble de l'épisode d'un jour nouveau. Chez Denys[52], Arruns part en Gaule avec du vin, de l'huile d'olive, et des figues. Pour justifier ce choix, Denys explique qu'à cette époque, les Gaulois ne connaissaient ni « le vin de la vigne » (οἶνος ἀμπέλινος), ni l'huile d'olive. L'on peut noter que, assez bizarrement, l'explication fournie par Denys est incomplète, puisqu'il n'y fait aucune allusion aux figues, qui faisaient pourtant aussi partie du chargement. Le texte correspondant de Tite-Live[53] est, nous semble-t-il, aussi ambigu : l'historien latin explique que les Gaulois ont été attirés en Italie par la saveur de ses produits — *dulcedine frugum* — et principalement le vin qui leur apportait un plaisir inconnu jusque-là — *maximeque uini noua tum uoluptate* —, mais il n'y a aucune précision sur la nature des autres produits que le vin, dont la saveur a pourtant une part de responsabilité dans l'affaire, ni sur celui qui les aurait fait découvrir aux Gaulois : en tout état de cause, il ne peut s'agir d'Arruns qui, le texte ne laisse aucun doute, n'est responsable que de l'introduction du vin. Chez Plutarque enfin[54], où toute référence à d'autres produits a disparu, c'est le vin seul, introduit en Gaule par Arruns, qui est responsable de la décision des Gaulois d'envahir l'Italie.

3. *La formation et l'évolution de l'histoire d'Arruns.*

Les remarques que nous venons de faire interdisent, nous semble-t-il, d'envisager l'histoire d'Arruns comme la réutilisation par l'annalistique romaine d'un original clusinien ou comme une version, même fortement romancée, d'un événement réellement survenu à Clusium[55].

52. Denys d'Halicarnasse, XIII, 10, 2-11, 1 : ... πολλοὺς μὲν ἀσκοὺς οἴνου τε καὶ ἐλαίου ταῖς ἀμάξαις ἐπιθέμενος, πολλοὺς δὲ φορμοὺς σύκων, ἦγεν εἰς τὴν Κελτικήν. Οἱ δὲ Κελτοὶ οὔτε οἶνον ἀμπέλινον εἰδότες τηνικαῦτα οὔτε ἔλαιον οἷον αἱ παρ' ἡμῖν ἐλαῖαι φέρουσιν, ἀλλ' οἴνῳ μὲν...

53. Tite-Live, V, 33, 2-3 : *Eam gentem traditur fama dulcedine frugum maximeque uini noua tum uoluptate captam Alpes transisse agrosque ab Etruscis ante cultos possedisse; et inuexisse in Galliam uinum inliciendae gentis causa Arruntem Clusinum...*

54. Plutarque, *Camille*, 15, 3-4 : ... ὀψὲ δ' οἴνου γευσάμενοι τότε πρῶτον ἐξ Ἰταλίας κομισθέντος, οὕτως ἄρα θαυμάσαι τὸ πόμα καὶ πρὸς τὴν καινότητα τῆς ἡδονῆς ἔκφρονες γενέσθαι πάντες ὥστ' ἀράμενοι τὰ ὅπλα καὶ γενεὰς ἀναλαβόντες ἐπὶ τὰς Ἄλπεις φέρεσθαι (...) Ὁ δ' εἰσαγαγὼν τὸν οἶνον παρ' αὐτοὺς καὶ παροξύνας ἐπὶ τὴν Ἰταλίαν μάλιστα καὶ πρῶτος Ἄρρων λέγεται γενέσθαι Τυρρηνός...

55. En cela, nous ne pouvons que souscrire à l'opinion de J. Bayet, *Appendice critique à l'édition du livre V de Tite-Live*, p. 157-158. Les rapports du personnage d'Arruns avec Clusium ou même les événements de 390 sont très imprécis : l'on peut en conclure qu'Arruns ne devient clusinien, dans une partie de nos sources littéraires, qu'à cause de l'unanimité de la tradition à faire se nouer dans cette ville le destin de Rome.

Notre hypothèse est qu'il s'agit d'une construction romaine[56] faite à partir de deux éléments, à l'origine totalement indépendants l'un de l'autre.

Le premier de ces éléments serait l'une des nombreuses explications que nous fournit la tradition antique pour l'invasion de l'Italie par les Gaulois, celle qui est fondée (tel est en effet le commun dénominateur des différentes versions de l'histoire d'Arruns) sur la convoitise de ce peuple pour les richesses du pays, et que l'on trouve, cette fois sous sa forme générale, dans le texte de Polybe[57] que nous avons rappelé précédemment. Cette explication a ceci de particulier que, sans impliquer aucunement la désignation d'un individu responsable, comme c'est d'ailleurs le cas chez Polybe, elle la rend possible et y conduit presque naturellement. Un texte fameux de Pline nous offre un exemple d'utilisation de cette possibilité, et va nous permettre de préciser notre pensée[58] : *Produnt Alpibus coercitas et tum inexsuperabili munimento Gallias hanc primum habuisse causam superfudendi se Italiae, quod Helico ex Heluetiis ciuis earum, fabrilem ob artem Romae commoratus, ficum siccam et uuam oleique ac uini promissa remeans secum tulisset. Quapropter haec uel bello quaesisse uenia sit.* Il s'agit là, sans conteste, pour expliquer l'arrivée des Gaulois en Italie, du thème de la convoitise tel que nous venons de le définir, précisé par la désignation d'un responsable, Hélicon. Mais les rapports de cet épisode avec celui d'Arruns conduisent à y voir plus qu'une rencontre fortuite : les produits que rapporte en effet chez lui le forgeron helvète sont exactement les mêmes que ceux que, chez Denys, Arruns emporte en Gaule : de l'huile, du vin et même les figues que nous ne trouvons ni chez Tite-Live ni chez Plutarque. Le texte de Pline prouve donc, nous semble-t-il de façon irréfutable, que, même sous sa forme développée, ou, si l'on veut, romancée et avec un responsable désigné, le motif de la convoitise des Gaulois existait, à Rome, pour expliquer l'invasion de l'Italie, indépendamment de toute référence à Arruns ou même à l'Étrurie. Enfin, il est à noter que, chez Pline, Hélicon n'a aucune mauvaise intention : c'est bien malgré lui, qui ne fait que rapporter au pays des spécialités méditerranéennes, qu'il provoque l'invasion de l'Italie. C'est dire, et c'est là un point qu'il nous paraît important de souligner afin de mieux comprendre les implications de l'épisode d'Arruns, que la désignation d'un individu responsable n'impliquait pas que l'on accusât celui-ci d'une quelconque vilenie.

Le second élément est, à notre sens, l'existence, dès l'époque

56. Cette construction, comme nous essaierons de le montrer plus loin, n'est idéologiquement pas neutre.

57. Polybe, II, 17, 3.

58. Pline, *H. N.*, XII, 5.

archaïque, en direction de la Gaule, d'un commerce étrusque connu des Romains. Nous avons aujourd'hui de multiples preuves archéologiques de l'historicité d'un tel commerce et l'accord des savants est tel sur cette question qu'il n'est nul besoin de la développer ici[59]. Nous commençons aussi à mieux connaître sa nature : les Étrusques exportaient sans doute, en grande quantité, du vin et de la céramique vinaire[60], mais leurs amphores contenaient aussi, selon toute probabilité, de l'huile[61], ce qui n'est pas sans intérêt pour l'épisode qui nous occupe. A une époque plus tardive (IV^e^ et III^e^ siècles), il est très probable que les Romains ont même joué un rôle dans le commerce de la céramique étrusque qui continue, comme l'a récemment montré V. JOLIVET[62], vers la Gaule et dont la plus grande partie, à en juger par le matériel trouvé (fragments de *kylix*, de *skyphos* ou d'*oenochoés*), a toujours rapport avec le vin. Le principal centre de production et de diffusion de ces produits est en effet l'Étrurie méridionale, dont les Romains sont justement en train de prendre progressivement le contrôle[63]. Or, c'est très exactement dans le cadre de relations commerciales existantes que se situe Arruns lorsque, dans la version rapportée par Denys, il part pour la Gaule en faisant — puisque, dans la logique du récit, son départ, en raison de sa position sociale, ne peut passer inaperçu — du commerce le *motif officiel* de son voyage à l'étranger : ἀποδημίαν ἐστείλατο πρόφασιν αὑτῆς ποιησάμενος ἐμπορίαν[64]. Il est vrai que, si l'on y regarde de plus près, le commerce auquel se livre Arruns chez Denys, est très éloigné du commerce de l'huile et du vin dont nous avons conservé les traces, qui s'effectuait par voie maritime et appa-

59. Voir en particulier, et pour ne citer que les travaux les plus récents : *Le bucchero nero étrusque et sa diffusion en Gaule méridionale*, coll. Latomus, vol. 160, Bruxelles, 1979 (Actes de la table ronde d'Aix-en-Provence, 21-23 mai 1975) ; B. BOULOUMIÉ, *Recherches sur les importations étrusques en Gaule du VIII^e^ siècle au IV^e^ siècle*, thèse de doctorat d'État, Paris Sorbonne, 1980 ; M. GRAS, *Trafics tyrrhéniens archaïques*, École Française de Rome, Palais Farnèse, 1985 (= B. É. F. A. R., 258).

60. Le matériel en *bucchero* est ainsi surtout composé de canthares, comme cela apparaît clairement, par exemple à Saint-Blaise. Voir sur ce point dans *Le bucchero nero étrusque...*, *op. cit.*, les articles de B. BOULOUMIÉ, *Essai de classification du bucchero trouvé à Saint-Blaise*, p. 111-123, et de M. PY, *Trouvailles de bucchero étrusque dans les habitats languedociens de La Liquière et de La Font-du-Coucou*, p. 147-161. La quantité de canthares est telle que M. PY propose d'y voir un cadeau des commerçants étrusques aux acheteurs d'amphores (*art. cit.*, p. 161).

61. C'est là un point qui ne fait guère de doute pour les spécialistes. L'on sait que les amphores, en général, servaient à transporter aussi bien de l'huile que du vin et imaginer une exportation d'huile à partir de l'Étrurie est dans la logique des choses, « même s'il est actuellement impossible de préciser l'importance relative de ces deux produits » pour reprendre la formule de M. GRAS, *Trafics tyrrhéniens archaïques*, p. 254. Nous ne disposons pas, en effet, pour les amphores étrusques, d'analyses chimiques de contenu telles qu'elles ont été pratiquées sur les amphores romaines. Sur ce point, voir M. GRAS, *op. cit.*, p. 277 et note 101.

62. V. JOLIVET, *Exportations etrusques tardives (IV^e^-III^e^ siècles) en Méditerranée occidentale*, dans les *M. É. F. R. A.*, 92, 1980-1982 p. 681-724.

63. V. JOLIVET, *op. cit.*, p. 711. Il est en revanche très remarquable de constater, et nous y voyons une confirmation de ce que nous avancions plus haut, que la ville de Clusium n'est en rien concernée par ce courant commercial.

64. Denys d'Halicarnasse, XIII, 10, 2.

raît comme limité à la Gaule méridionale. Mais l'existence, aux IV^e^ et III^e^ siècles, d'un autre axe commercial étrusque qui, à partir de Volterra cette fois, visait à la diffusion des productions céramiques septentrionales par voie terrestre et en direction de la plaine padane occupée par les Gaulois[65], a pu entraîner ou entretenir la confusion. Cette dernière était d'autant plus facile que la référence au commerce étrusque apportait au thème de la convoitise des Gaulois pour les richesses de l'Italie une explication commode et, même si ce n'était pas la seule possible comme le prouve le texte de Pline, dans la logique de l'élaboration annalistique.

Il nous semble cependant que pour rendre crédible l'assimilation de simples relations commerciales d'abord à une responsabilité, puis à une volonté étrusques dans l'entrée des Gaulois en Italie, il a fallu progressivement aménager la réalité de base. Car, même s'il est vrai que « dans l'esprit de nationalistes et aux heures de crise, le trafic avec l'étranger prend aisément figure d'espionnage ou de trahison »[66], il a dû être nécessaire de justifier de telles accusations. C'est le sens que nous donnons à l'évolution que nous avons étudiée plus haut dans la nature des produits qu'Arruns fait découvrir aux Gaulois : l'on peut innocemment faire avec la Gaule du commerce d'huile, de vin et de figues, mais l'on a, sans aucun doute, mis au point une sombre machination lorsque l'on n'y emporte que du vin, ce « liquide chargé d'idéologie »[67].

Dans un tel contexte, la désignation d'un individu nominalement responsable, en l'espèce Arruns, et l'établissement de ses motivations ne seraient que des éléments accessoires destinés à donner, selon l'habitude romaine, la forme d'un récit historique à une abstraction. Reste la difficile question de l'origine de la trame romanesque elle-même. Nous ne nous prononcerons pas sur ce point, car, si l'intrigue paraît assez convenue et, pour tout dire, assez peu originale, il n'est pas pour autant nécessaire d'imaginer une création *ex nihilo* : il peut tout aussi bien s'agir d'une réutilisation. Quoi qu'il en soit de ce problème, on nous accordera que, dans l'hypothèse où nous nous sommes placé, si souvenir historique il y a, il est de peu d'importance en regard de la construction postérieure : celle-ci constitue en effet, dans son état final, comme nous voudrions le montrer maintenant, une explication idéologiquement très marquée des événements précédant la prise de Rome par les Gaulois.

65. Voir sur ce point : V. Jolivet, *Exportations étrusques tardives...*, p. 711 et note 27.
66. Comme l'écrit J. Bayet, *Appendice critique à l'édition du livre V de Tite-Live*, p. 158.
67. Pour reprendre l'expression de M. Gras, *Trafics tyrrhéniens archaïques*, p. 367.

4. — *Arruns et la question des responsabilités dans le désastre de 390 : le rôle de Fabius Pictor.*

Nous avons rappelé plus haut les désaccords de la tradition annalistique à propos du motif des invasions gauloises de l'Italie. De fait, il s'agit là d'une question fondamentale puisque le choix de l'une ou l'autre des explications peut à lui seul modifier sensiblement la perspective historique du lecteur. C'est ainsi que le motif de la convoitise pour les richesses de l'Italie, utilisé dans l'histoire d'Arruns, dévalorise considérablement les Gaulois dont les actes apparaissent comme guidés par leurs seuls appétits. Tite-Live les décrit comme esclaves du plaisir, *uoluptate capti*[68], tandis que pour Plutarque, ils ont perdu tout contrôle d'eux-mêmes, ἔκφρονες γενέσθαι πάντες[69], au point que l'invasion de l'Italie apparaît à l'historien grec comme l'effet direct de leur désir irrépressible de se procurer, quoi qu'il en coûte, ce vin qu'ils viennent de découvrir. Un tel comportement, qui est une caractéristique des barbares, en fait, à n'en pas douter, dans la mentalité romaine, des individus extrêmement dangereux, dans la mesure où leurs motivations échappent au domaine de la raison pour dépendre de leurs pulsions[70]. Il est d'ailleurs très remarquable de constater que cette image défavorable s'accentue à mesure que disparaissent du récit les autres produits que le vin : chez Denys[71], les Gaulois, ont d'abord une réaction raisonnable, puisqu'ils demandent où ils peuvent acheter les produits que leur a fait découvrir Arruns et c'est ce dernier qui leur suggère — ce dont ils se laissent facilement convaincre — de se rendre plutôt maîtres des terres qui les produisent. Mais, que les Gaulois pensent ou non d'eux-mêmes à envahir l'Italie ne change rien quant au fond, puisque la réussite de la vengeance d'Arruns, c'est-à-dire la logique de l'histoire, dépend toute entière de la conformité des Gaulois avec le portrait que donnent si clairement d'eux Tite-Live et Plutarque.

Parallèlement, l'histoire d'Arruns nous donne des Étrusques une image tout aussi peu favorable. Il est vrai, qu'à première vue, c'est Arruns seul qui porte la responsabilité de l'arrivée des Gaulois en Italie ; mais, à l'analyse, il apparaît clairement que l'épisode déconsidère, en fait, l'ensemble des Clusiniens[72]. Ce qui ressort, en effet,

68. Tite-Live, V, 33, 2.

69. Plutarque, *Camille*, 15, 3.

70. Le récit de l'ambassade des Fabii que nous transmet Florus, *Epitomé*, I, 7, 5-6, offre un bon exemple de l'utilisation, au profit des Romains, de ce type d'argument : *Tum ⟨Galli⟩ Clusium urbem obsidebant. Pro sociis ac foederatis Romanus interuenit; missi ex more legati. Sed quod ius apud barbaros? Ferocius agunt et inde certamen.*

71. Denys d'Halicarnasse, XIII, 11, 2.

72. Comme l'a très justement remarqué W. V. Harris, *Rome in Etruria and Umbria*, p. 19 : « The story reflected badly on all the citizens of Clusium involved, it provided a conveniently

des textes anciens, c'est qu'Arruns n'est conduit à recourir aux Gaulois qu'à cause de l'injustice qui règne à Clusium et qui lui interdit d'y obtenir réparation du préjudice subi : *et inuexisse in Galliam uinum inliciendae gentis causa Arruntem Clusinum, ira corruptae uxoris ab Lucumone cui tutor ipse fuerat, praepotente iuuene et a quo expeti poenae, nisi externa uis quaesita esset, nequirent*[73]. C'est dire qu'Arruns est, avant tout, une victime[74] et que ce sont l'iniquité et l'aveuglement de tous les Clusiniens qui provoquent le désastre qui s'abat d'abord sur eux et ensuite sur Rome. Car, et ce trait vient compléter une image déjà défavorable, les Étrusques sont de piètres soldats. C'est ainsi qu'Arruns lui-même les décrit aux Gaulois, dans le récit de Denys : τὰ εἰς πόλεμον οὐδὲν ἀμείνους γυναικῶν[75] et c'est la raison du peu d'hésitation qu'ils montrent à entrer en Italie. C'est donc, en dernière analyse, parce que les Clusiniens sont incapables de faire face, eux-mêmes[76], à une guerre qu'ils ont provoquée que les Gaulois vont s'en prendre à Rome.

C'est dire qu'à la fin de l'élaboration annalistique, deux éléments, qui étaient indépendants à l'origine, se trouvent structurellement liés dans une explication des invasions gauloises où les Gaulois et les Étrusques sont déconsidérés conjointement et où la responsabilité des Clusiniens est écrasante.

Il en va tout autrement[77] si le motif des invasions gauloises de l'Italie est, non pas la convoitise pour les richesses du pays, mais celui que les historiens anciens donnent le plus fréquemment[78] : le manque de terres dû à la surpopulation. Tout d'abord parce qu'il ne peut, dans l'antiquité, entraîner aucune dévalorisation des Gaulois[79], qui apparaissent au contraire — l'*excursus* livien en est l'exemple le plus éclatant[80] — comme un peuple tout à fait civilisé. Ensuite parce qu'il

anti-Etruscan explanation for a Roman writer wishing to explain the arrival of the Gauls in central Italy... ».

73. Tite-Live, V, 33, 3. Le même thème apparaît chez Denys, XIII, 10, 2 et chez Plutarque, *Camille*, 15, 5-7, où il est très largement développé.

74. Cela apparaît clairement dans le jugement que porte sur lui Plutarque, *Camille*, 15, 4 : ἀνὴρ ἐπιφανὴς καὶ φύσει μὲν οὐ πονηρός, συμφορᾷ δὲ τοιαύτῃ χρησάμενος.

75. Denys d'Halicarnasse, XIII, 11, 2.

76. Voir Tite-Live, V, 35, 4 : *Clusini nouo bello exterriti, cum multitudinem, cum formas hominum inuisitatas cernerent et genus armorum, audirentque saepe ab iis cis Padum ultraque legiones Etruscorum fusas, (...) legatos Romam qui auxilium ab senatu peterent misere.* L'on peut noter que Tite-Live étend à tous les Étrusques l'accusation d'incapacité militaire face aux Gaulois.

77. Le développement qui suit ne peut être que limité dans le cadre de cet article. Le lecteur intéressé trouvera le détail de nos arguments dans *La responsabilité des Fabii dans la prise de Rome par les Gaulois*, à paraître.

78. Cf. *supra*, note 37.

79. C'est ainsi que chez Plutarque, *Camille*, 17, 3-5, Brennos réplique aux Fabii qui lui reprochent l'attaque de Clusium que son peuple a besoin de terres et qu'il ne fait qu'appliquer, pour s'en procurer, la même méthode que les Romains.

80. Voir en particulier l'épisode où les Gaulois en route vers l'Italie s'arrêtent pour prêter assistance aux Phocéens fondateurs de Marseille (Tite-Live, V, 34, 7-8).

s'agit d'un motif d'ordre strictement interne à la nation gauloise : il exclut par conséquent, non seulement toute responsabilité des Étrusques, mais aussi toute possibilité de faire intervenir un tiers quel qu'il soit [81]. Les seuls responsables du désastre de 390 sont, dans un tel contexte, ceux qui lancent sur Rome des Gaulois qui n'avaient aucune intention de l'attaquer, c'est-à-dire, de l'avis de tous les anciens, d'une part les Fabii qui dépassent les limites de la mission qu'ils ont reçue du Sénat en participant à un combat qui ne les concerne pas [82], d'autre part le peuple romain dans son ensemble qui refuse de les livrer aux Gaulois au mépris des règles les plus élémentaires du droit [83]. Cette version des événements [84] possède, d'ailleurs, une logique interne que n'a pas celle qui fait intervenir Arruns : le comportement irréprochable, toute la tradition en convient [85], que les Gaulois adoptent après l'acte de guerre des Fabii est, en effet, en parfaite conformité avec l'image de peuple civilisé que donne d'eux l'*excursus* livien, tandis qu'il étonne de la part de barbares. L'ensemble du récit, des raisons de l'entrée des Gaulois en Italie à la prise de Rome, est donc parfaitement cohérent et il est tout à fait vraisemblable qu'il constitue l'état le plus ancien de la tradition. Mais qu'un motif si défavorable aux Romains ait subsisté impose de s'interroger sur le rôle qu'a pu jouer Fabius Pictor dans la transmission annalistique des événements de 390.

L'épisode des ambassadeurs est commun à l'ensemble de nos sources littéraires [86] : cela signifie — c'est l'analyse que l'on fait habituellement dans les cas de ce genre [87] — qu'il se trouvait déjà chez

81. Tout juste peut-on alors reprocher aux Étrusques en général leur impuissance à arrêter les Gaulois, et aux Clusiniens en particulier d'avoir fait appel aux Romains : *Clusini nouo bello exterriti, cum (...) audirentque, saepe ab iis ⟨Gallis⟩ cis Padum ultraque legiones Etruscorum fusas (...) legatos Romam qui auxilium ab senatu peterent misere* (Tite-Live, V, 35, 4).

82. Si l'on excepte Diodore, XIV, 113, 3-4, selon qui la bataille a déjà commencé lorsque les Fabii arrivent à Clusium, nos sources insistent d'ailleurs toutes sur la responsabilité des Fabii jusque dans le déclenchement du combat, qu'elle soit partagée (Tite-Live, V, 36, 5) ou totale (Denys d'Halicarnasse, XIII, 12, 1 ; Plutarque, *Camille*, 17, 6 ; Appien, *Celtica*, fr. 2).

83. La responsabilité de tous les Romains est admise par l'ensemble de nos sources, à l'exception de Florus pour les raisons données plus haut (cf. note 70). Voir à ce propos : Tite-Live, V, 36, 9-10 ; Plutarque, *Camille*, 18, 1-4 ; Denys d'Halicarnasse, XIII, 12, 2 ; Diodore de Sicile, XIV, 113, 5-7 ; Appien, *Celtica*, fr. 3. La seule question qui se pose est de savoir si la décision de ne pas livrer les Fabii est directement imputable au peuple seul (Diodore), au Sénat seul (Denys), ou à l'ensemble du peuple romain.

84. On peut la résumer en une formule que nous empruntons à Th. MOMMSEN, *Histoire romaine*, 2, 4 : « Rien dans le cours naturel des événements ne donnait à prévoir un tel danger : les Romains seuls l'appelèrent sur leur tête à force d'orgueil et d'imprudence » (tr. C. A. ALEXANDRE).

85. Voir sur ce point Tite-Live, V, 36, 8-11 ; Plutarque, *Camille*, 17, 8-18, 4 ; Diodore de Sicile, XIV, 113, 5-114, 1 ; Denys d'Halicarnasse, XIII, 12, 2 ; Appien, *Celtica*, fr.3.

86. A l'exception de Polybe. Mais les deux récits qu'il fait de la prise de Rome (I, 6 et II, 18) sont si imprécis qu'on ne peut, à notre avis, rien conclure de son silence. D'autre part, les textes anciens ne nous fournissent, du brusque tournant que prend la guerre à Clusium, aucune autre explication que celle qui implique des ambassadeurs (ou des observateurs, si l'on suit Diodore) romains.

87. Sur cette question une mise au point récente se trouve chez J. POUCET, *Les origines de Rome*, p. 54-57.

Fabius Pictor. Mais ce dernier ne faisait que reprendre, cela n'est pas douteux, une tradition préexistante, qui impliquait déjà les Fabii[88] mais avec laquelle il devait, malgré qu'il en eût, composer : sans doute était-elle suffisamment ancienne pour qu'il fût obligé d'en tenir compte et trop connue[89] pour qu'il lui fût possible de lui faire subir des modifications importantes. Mais il est logique de penser qu'il a dû tout faire pour en limiter les effets. C'est ainsi qu'on pourrait, nous semble-t-il, lui attribuer l'ampleur et le caractère exemplaire que revêt la pieuse histoire de Fabius Dorso[90]. Il est vraisemblable aussi qu'il soit le responsable de l'insertion dans l'annalistique, sinon de l'histoire d'Arruns[91], du moins d'un de ses deux éléments, le motif de la convoitise des Gaulois pour les productions italiennes, qui, en présentant les adversaires des Romains comme de vulgaires barbares suffit, nous l'avons montré, à atténuer considérablement la culpabilité des Fabii.

Conclusion.

L'histoire d'Arruns a donc, nous semble-t-il, pour fonction de décharger au moins en partie les Romains de la responsabilité du désastre de 390 : les Étrusques deviennent ainsi coupables d'avoir provoqué l'entrée des Gaulois en Italie tandis que, par l'utilisation et l'évolution du thème de la convoitise pour les productions italiennes, l'image de ces mêmes Gaulois devient extrêmement défavorable. Mais, le mécanisme de l'aménagement, au profit des Romains, de la tradition la plus ancienne a aussi posé les fondements, même si ce n'était pas là son but initial, de réinterprétations encore plus défavorables aux Étrusques et dont le célèbre commentaire de MICHELET donne un bon exemple[92] : « L'Étrurie périssait entre les Gaulois et les Romains qui la menaçaient également. Il est probable qu'elle paya les Barbares et détourna le torrent sur Rome. »

88. Nous ne pouvons accepter l'hypothèse de R. M. OGILVIE, *Commentary on Livy...*, p. 716, selon lequel c'est Fabius Pictor lui-même qui aurait identifié ses ancêtres à des ambassadeurs romains inconnus. Pourquoi aurait-il mêlé sa famille à un épisode aussi désastreux pour son image de marque, alors même qu'il écrit pendant une période de lutte intense pour le pouvoir entre les Fabii et les Cornelii Scipiones?

89. Peut-être parce qu'elle avait été reprise par la propagande des Scipions pour lesquels elle pouvait constituer un argument de poids.

90. Tite-Live, V, 46, 1-4 et Appien, *Celtica*, fr. 6. On peut noter que Fabius Dorso reçoit dans le discours de Camille (Tite-Live, V, 52, 3) un hommage appuyé : *Hos omnes deos publicos priuatosque, Quirites, deserturi estis? Quam par uestro factum est quod in obsidione nuper in egregio adulescente, C. Fabio, non minore hostium admiratione quam uestra conspectum est, cum inter Gallica tela digressus est arce sollemne Fabiae gentis in colle Quirinali obiit?*

91. Nous serons sur ce point beaucoup plus prudent que A. ALFÖLDY, *Early Rome and the Latins*, p. 157-158, qui attribue à Fabius Pictor, comme nous l'avons dit précédemment (cf. *supra*, n. 34) la paternité de l'histoire d'Arruns. Mais ses arguments se réduisent à constater que l'épisode est en conformité avec les autres créations attribuées à Fabius Pictor — ce que conteste J. GAGÉ, *Les Gaulois à Clusium...*, p. 13-14 — et avec « l'esprit du temps ».

92. J. MICHELET, *Histoire romaine*, 1, 3.